

solidarité au gouvernement. La période actuelle est à peu près la meilleure pour observer à pied d'œuvre. Une autre question intéressante, si vous voulez parler de décisions, est celle des pêches. Pouvons-nous dire aux pêcheurs canadiens que leur gouvernement les dirige d'une façon énergique et décidée? Essayez donc de le faire croire aux pêcheurs de l'Est et de l'Ouest. Sans vouloir offenser le parti qui siège à ma gauche, j'affirme que le gouvernement est indécis, qu'il couvoie et se défile. Il refuse d'épauler nos pêcheurs même contre les plus petits pays du monde, et il vient de se vanter de son esprit de décision.

C'est peut-être au domaine de la réforme constitutionnelle qu'on songe le plus volontiers lorsqu'il est question de décisions. Les remarques du ministre ont porté sur les quatre dernières années; je devrai donc pour être conséquent, faire de même. Que dire des amendements à la constitution et des jours pleins de gloire où nous devons régler ce problème? Les quatre ans de régime du gouvernement actuel ont été marqués de frustration et d'impuissance dans le domaine constitutionnel. Notre pays n'est pas plus uni qu'en 1968. Les conférences fédérales-provinciales qui se sont succédé n'ont malheureusement abouti qu'à des échecs polis. Nous n'en sommes même pas au stade Fulton-Favreau en ce qui a trait à la modification de la constitution; nous avons même fait marche arrière.

Il se trouvait en 1968 des Canadiens qui croyaient élire un gouvernement capable d'en arriver à une solution de l'ennuyeux problème constitutionnel. Le ministre a parlé d'aurores mornes qui succédaient à un temps enchanteur. Qu'il sache que pour le gouvernement actuel, les rêveries au clair de lune de 1968 sont loin en arrière. Nous ne sommes plus à l'aurore, mais en plein midi, et vous savez ce qui arrive en plein midi. Il a paraphrasé le très honorable représentant de Prince-Albert en disant: «Ils proposent et nous disposons». A mon avis, ce n'est pas nous qui disposerons mais la population du Canada, et c'est du gouvernement qu'elle disposera.

Mme Grace Macinnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, dans son discours incisif et bien documenté de cet après-midi, le chef de notre parti s'est élevé contre le gouvernement, dont l'action législative favorise les riches et les entreprises privées du Canada en négligeant et en sapant honteusement le bien-être des personnes à revenu modeste et moyen. Il n'est pas le seul au pays à faire un réquisitoire de ce genre contre le gouvernement.

Une assemblée de délégués au Conseil canadien du développement social a discuté cette semaine à Québec d'un rapport rédigé par des fonctionnaires supérieures du gouvernement fédéral et par des travailleurs sociaux de tout le pays. Permettez-moi de citer quelques passages de ce rapport:

Le gouvernement fédéral, par sa politique anti-inflationniste, fait augmenter le nombre des familles canadiennes qui ont besoin d'assistance publique; or, les gouvernements provinciaux et municipaux n'ont eu aucune part à cette décision.

Mais le gouvernement fédéral ne fournit que 50 p. 100 des fonds de sécurité sociale supplémentaire dont les provinces et les municipalités ont besoin.

[M. Macquarrie.]

Voilà qui confirme les dires de l'orateur précédent, le député de Hillsborough (M. Macquarrie). Le gouvernement, même s'il se fait fort de débrouiller le fouillis constitutionnel, n'a rien su faire de tangible pour éliminer ces difficultés qui bouleversent la vie des Canadiens. Permettez que je fasse une nouvelle citation du texte de ce rapport:

Cela a abouti, au Canada, à aborder isolément toute une gamme d'objectifs possibles, à l'aide de politiques d'expédients qui entraînent double emploi et incompatibilité—incompatibilité des programmes, des organismes gouvernementaux et des différents paliers de gouvernement, ou entre les intérêts privés et publics.

Ce qu'il faudrait, c'est une refonte des buts et des objectifs dans un cadre unique, qui servirait de base à la planification des politiques.

Le gouvernement fédéral se refuse à établir un plan d'ensemble complet pour ses initiatives. Il s'y refuse, faute d'adopter l'unique objectif pratique, l'orientation de ses politiques dans le sens du bien-être de la population et de son environnement, au lieu d'une orientation qui convienne aux grosses sociétés et à leurs entreprises lucratives. Par conséquent le gouvernement ne fait rien, ou pire encore.

La suite du rapport indique que depuis 20 ans l'écart de revenu entre les catégories les plus riches et les plus pauvres du Canada aurait augmenté d'au moins 30 p. 100, que la répartition des revenus n'a subi, pendant cette période, aucune modification et que les économiquement faibles ont perdu confiance dans le gouvernement, estimant ne pas pouvoir exercer d'influence sur ses décisions politiques.

Je vais vous citer un exemple pour illustrer ce qui est, à mon avis, la raison de cette perte de confiance généralisée. Une organisation connue sous le nom de National Anti-Poverty Organization existe au Canada. En font partie des gens qui ont eu des difficultés, qui émargent à l'assistance publique à tous les titres possible: logers à bon marché, logements sociaux, recours aux garderies pour leur permettre d'aller travailler, mères célibataires obligées de travailler, jeunes, et toute la gamme des économiquement faibles.

L'Organisation nationale pour la lutte contre la pauvreté a été fondée avec beaucoup de difficultés; elle a tenu des conférences en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse et au Manitoba. Elle a eu la chance d'obtenir en vertu du programme des initiatives locales une subvention qui sera épuisée à la fin de mai. Ces gens ne se sont pas rendu compte qu'il y avait un règlement selon lequel tout programme ou projet devant être prolongé après la fin mai ne pouvait être financé que jusqu'au 16 juin. Comme ils étaient presque à sec et voulaient se faire renflouer, ils ont présenté une demande de prolongation mais, malheureusement, ils ont appris qu'en vertu du règlement, il leur était impossible d'être subventionnés jusqu'en septembre.

Qu'adviendra-t-il de tous les efforts des pauvres gens qui ont travaillé ferme pour gagner un peu de confiance en soi dans le cadre des lois du pays et dans le respect de ses institutions? Tout ce qu'ils auront tenté de faire jusqu'ici aura été en vain. Leurs tentatives pour établir des garderies de jour, des centres d'information et d'entraide auront été vaines.